

Cévennes Durables

La SAS Cévennes Durables réunit des citoyens engagés dans la transition énergétique. Créée par des habitants du territoire en 2014, elle assure une gouvernance démocratique et transparente du projet CEVEEnRGIE.

Chaque sociétaire dispose d'une voix dans les décisions, indépendamment du nombre d'actions détenues. Les décisions stratégiques sont prises collectivement lors des assemblées. Cette gouvernance participative garantit que le projet reste fidèle aux valeurs et aux intérêts de la communauté.

Les bénéfices générés, déduction faite des frais de fonctionnement, sont réinvestis dans le développement de nouveaux projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Notre modèle économique privilégie l'impact social et environnemental plutôt que la maximisation du profit, contribuant ainsi au développement durable de notre région.



Qu'est-ce que c'est ?

L'autoconsommation collective est un modèle énergétique où un groupe de consommateurs partage l'électricité produite par les installations photovoltaïques des producteurs. Elle permet de consommer localement l'énergie produite à une distance maximale de 20km entre les participants.



pour en savoir plus



cevenrgie.fr

SAS Cévennes Durables

Le Mas de Bonnafous, Ombras,

48160 St-Michel-de-Dèze

contact@cevenrgie.fr

Financé par



Cévennes
DURABLES



**Partageons l'énergie
en Cévennes**



CEVEEnRGIE

**Autoconsommation Collective
et Citoyenne d'énergie
renouvelable photovoltaïque
en toiture**

Comment ça fonctionne ?

L'énergie produite par les panneaux solaires, en toiture prioritairement, des producteurs est injectée dans le réseau local et consommée par les participants du projet. Chaque participant reçoit une part de la production selon une clé de répartition définie. ENEDIS, gestionnaire du réseau, assure le comptage et la répartition de l'énergie produite.

Les Avantages

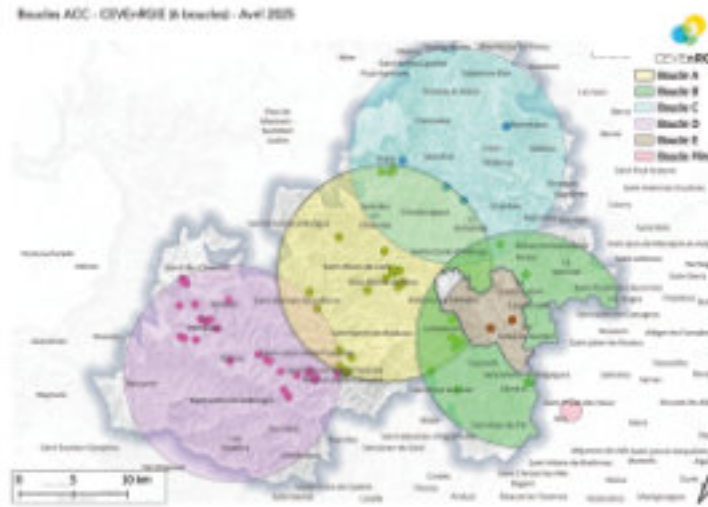
Réduction de l'empreinte carbone, maîtrise de la facture énergétique, participation à la transition énergétique, renforcement du lien social et création d'une dynamique locale autour des énergies renouvelables. L'autoconsommation collective favorise également l'économie locale.

Qui peut participer ?

Tous les habitants, entreprises et collectivités dans les communes couvertes par le projet. Vous pouvez partager votre production photovoltaïque et/ou acheter de l'électricité photovoltaïque produite. Vous n'avez pas besoin de posséder des panneaux photovoltaïque ni même d'être propriétaire de votre logement.

Ai-je besoin de garder un autre abonnement ?

Oui. L'énergie produite dans le cadre de cette opération d'autoconsommation collective dépend de l'ensoleillement. Il n'y a pas de stockage et pas de production la nuit. Vous gardez donc un abonnement à un fournisseur national en plus de celui à CEVENRGIE.



NOS OBJECTIFS



Maîtrise

Maîtriser les tarifs de l'énergie, à l'achat et à la vente, au niveau local.



Stabilité des prix

S'affranchir des variations des prix de l'énergie.



Sobriété

Promouvoir des consommations raisonnées de l'énergie.



Ensemble

Un projet conçu POUR et AVEC les habitants des Cévennes.

COMMENT NOUS REJOINDRE

Rendez-vous sur
cevenrgie.fr

1

Prendre une action

Pour rejoindre notre projet d'autoconsommation collective, il faut d'abord devenir sociétaire de la SAS Cévennes Durables en prenant au moins une action (valeur : 50€). Cette action vous donne un droit de vote à l'assemblée générale selon le principe coopératif "1 personne = 1 voix".

2

Remplir les formulaires

Nous vous demanderons de compléter un formulaire d'accès à vos données ENEDIS* et un questionnaire pour évaluer votre consommation et/ou votre production énergétique. Une fois rempli, merci de renvoyer les formulaires à l'adresse mail contact@cevenrgie.fr

3

Signer le contrat

Une fois votre dossier validé, nous vous soumettrons un contrat, que vous signerez avec la SAS Cévennes Durables, qui définira les modalités de votre participation au projet. Vous intégrerez ensuite la boucle d'autoconsommation couvrant votre domicile